

la réglementation des prix. Qu'est-il résulté de cette annonce? Tout simplement une nouvelle majoration des prix. Ces deux ou trois dernières semaines, des détaillants, des distributeurs et des grossistes sont venus me déclarer qu'il fallait mettre un terme à la hausse continue des prix. L'un d'eux me disait que, dans son cas, les prix ont augmenté de quatre cinquièmes depuis trois mois, que la situation est intolérable et que des mesures correctives s'imposent. Et il ne s'agissait pas là de consommateurs mais de gens qui pouvaient élever leurs prix.

J'estime également que le ministre des Finances (M. Abbott) rendrait un grand service au pays en formulant, au cours du présent débat, une déclaration franche et détaillée sur les moyens de combattre l'inflation. Je sais que la régie des prix n'est pas une panacée mais le ministre des Finances est tenu, à mon avis, de renseigner la Chambre, et en même temps la population canadienne, sur les mesures à prendre. Le peuple ne sait trop quelles sont les causes profondes de l'inflation ni quels sont les remèdes appropriés. On entend, par exemple, des gens qui proposent que les particuliers épargnent davantage, que le gouvernement supprime toute dépense non nécessaire, que les impôts soient relevés, que le crédit soit limité, qu'on répartisse les denrées rares, qu'on augmente le taux d'intérêt afin de favoriser l'épargne. On propose enfin que tous les particuliers augmentent leur rendement. Voilà quelques-uns des remèdes qu'on mentionne. A mon avis, le ministre des Finances devrait nous faire un exposé de la situation. Pauvres ou riches, tous les Canadiens sont atteints et apporteraient volontairement leur collaboration à tout projet visant à enrayer l'inflation, pourvu que la Chambre des communes en prenne l'initiative.

Je dirai en dernier lieu que les Canadiens s'intéressent grandement au régime de pension à participation et à la suppression de l'évaluation des ressources. La population du Canada, du moins celle de la Colombie-Britannique, est absolument en faveur d'une mesure qui aura pour effet l'adoption du régime de pension à participation et l'abolition de l'évaluation des ressources. Elle veut que l'État agisse en ce sens. Si je m'en tiens au discours du trône et aux déclarations que les ministres et les adjoints parlementaires ont faites à la Chambre et au dehors, il est fort peu probable que le Gouvernement présente au cours de la session un projet de loi instituant le régime de pensions à participation ou qu'il supprime l'évaluation des ressources. Je le regrette, car bien des gens seront fort déçus.

[M. Green.]

Je tiens à dire au Gouvernement qu'à cette époque d'embauchage intégral, le moment est propice à l'institution d'un régime de pension à participation au Canada. Durant la seconde guerre mondiale, il nous a été possible d'établir l'assurance-chômage sur des bases solides parce que, à cette époque, grâce à un fort embauchage, nous avons pu accumuler de vastes réserves. Nous pourrions de même instituer un régime de pension à participation. De plus, une forte partie de l'argent que pourrait dépenser la population servirait à la mise en œuvre d'un projet de pension à participation. J'espère encore que le Gouvernement jugera à propos de légiférer à cet égard au cours de la présente session.

Voilà mes cinq propositions. Je les sou mets au Gouvernement en toute sincérité et j'espère qu'il trouvera moyen de donner suite au moins à quelques-unes. Une profonde inquiétude règne aujourd'hui au pays; les membres de la Chambre paraissent et se sentent fort mal à l'aise, et chacun semble croire que la fin du monde est proche. Rappelons-nous que ce n'est pas la première fois, et ce ne sera pas la dernière, que les Canadiens ont de graves problèmes à résoudre. Pour ma part, je trouve que nous sommes favorisés de vivre à une époque si intéressante, si passionnante et si étonnante. Certes, personne ne peut prétendre que la vie est morne. Je crois de plus que les Canadiens ont la sagesse, le courage et la détermination voulus pour vaincre tous les obstacles, quels qu'ils soient.

J'appuie la proposition d'amendement du chef de l'opposition (M. Drew), et je la consigne de nouveau au compte rendu:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su:

- (1) donner à la nation la direction qui s'imposait, compte tenu des graves dangers de l'heure;
- (2) constituer les forces nécessaires afin de permettre au Canada de se défendre et de s'acquitter de ses obligations internationales; et
- (3) prendre des mesures efficaces en vue de combattre l'inflation et la hausse rapide du coût de la vie."

M. Raymond Bruneau (Prescott): Monsieur l'Orateur, avant de prendre part au débat, je tiens à féliciter les motionnaires de l'Adresse (MM. McMillan et Breton) de la manière dont ils se sont acquittés d'une tâche très ardue, et de l'honneur qui en rejaillit sur eux et sur les circonscriptions qu'ils représentent à la Chambre. Puis-je souligner également la visite que notre premier ministre (M. St-Laurent) a faite en Angleterre pour assister à la conférence des premiers ministres du Commonwealth. La façon splendide dont il y a participé, les propositions très utiles qu'il y a formulées, la manière dont il a abordé les problèmes difficiles présentés à l'examen de